

Compte-rendu du conseil municipal du 8 février 2019

Etaients présent(e)s : Mesdames Ameye, Césarini, et Falempin, Messieurs Bonnet, Mompied, Onzon, Peynet, Porte

Absent(e)s ayant donné pouvoir : Mme Mathey (pouvoir à M. Peynet)

Excusé: M. Chanudet

Désignation du secrétaire de séance : M. Mompied

Le maire demande l'ajout de points à l'ordre du jour :

- Subvention Foyer Rural
- Subvention banda
- Remboursement d'achats effectués par M. Bruneton
- Occupation de la parcelle AI202

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10/12/18

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

2. Autorisation de poursuites à donner au comptable public

La trésorerie de Combronde a été fermée, la commune de Montcel est désormais rattachée à la trésorerie de Manzat. Il faut délibérer pour autoriser les poursuites et mises en recouvrement par le comptable public. La délibération ne contiendra pas de mention relative au nom du trésorier afin qu'il ne faille pas délibérer de nouveau si le trésorier venait à changer.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

3. Apport des études techniques à Montcel Durable

L'association Montcel Durable œuvre depuis 2 ans pour le projet éolien et s'engage à apporter des fonds à la commune pour financer les études techniques ; la commune s'engage à apporter ces études à l'association Montcel Durable et à l'éventuelle société de projet qui pourrait succéder à l'association.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

4. Suppression de points d'éclairage public

Les conseillers municipaux ont été invités à vérifier l'utilité de tous les points d'éclairage public de la commune. Après ces constats et discussions, il est décidé de supprimer les points suivants : BC102 impasse des Meuniers, BG107 place de la Liberté, BA206 et 207 au Bourg, BG104 et BG 106 aux Nadeaux.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

5. Autorisation de paiement des investissements avant le vote du budget primitif 2019

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la Maire à mandater, avant le vote du budget 2019, jusqu'à 25 % des sommes prévues en section investissement au budget de l'année précédente.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

6. Indemnités des élus

Ce point sera ré-étudié une fois les dotations d'État pour les élus locaux connues.

7. Vente de parcelle communale

M. Faure avait acquis au lieu-dit Laschamp une parcelle communale de 2000m². Il sollicite le conseil municipal car son activité s'est développée et il souhaiterait disposer de plus d'espace. Il propose d'acquérir 2000m² supplémentaires. Le Conseil municipal accepte aux conditions suivantes :

-le prix du m² sera le même que lors de la première vente (3500€ pour les 2000m²)

-la commune prendra à sa charge le bornage et les frais d'enregistrement de l'acte administratif

-M. Faure devra assurer les travaux de déplacement-modification-extension du chemin, du fossé et les travaux de busage.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

8. Zone humide de Lachamp

Le Marie fait une présentation succincte de l'étude réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne (CENA) et des enjeux environnementaux liés à cette zone. Il propose que le CENA vienne faire une présentation complète de l'étude en ouverture d'un prochain conseil municipal.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

9. Motion AMF

Motion visant à défendre la décentralisation, le niveau de collectivité que représente la Commune, les compétences exercées par les communes et les moyens financiers accordés par l'État aux communes pour les exercer.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

10. Subvention foyer rural

Il est proposé d'attribuer une subvention « annuelle » de 1000€ pour l'ensemble des animations organisées par le Foyer Rural.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

11. Subvention banda

Il est proposé d'attribuer une subvention de 250 € à la banda de Combronde afin que celle-ci vienne animer les cérémonies du 8 mai et 11 novembre 2019.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

12. Remboursement d'achats effectués par M. Bruneton

L'employé communal est allé récupérer du matériel auprès de Leroy Merlin. Le compte de la commune avait été fermé par l'enseigne pour cause d'inactivité ; M. Bruneton a donc payé lui-même les achats pour un montant de 74,72€. Il en a fait de même chez Rody pour 122,90€ pour l'achat de plaques d'immatriculation et d'une batterie pour le nouveau véhicule communal. Le Maire propose donc de rembourser la somme de 197,62€ à M. Bruneton.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

13. Occupation de la parcelle AI202

Un courrier sera adressé par le Maire pour obtenir la fin de l'occupation de la parcelle AI 202 et le paiement des indemnités d'occupation dues à ce jour.

Mise au vote : approuvé à l'unanimité

14. Questions diverses :

-travaux bâtiments communaux. L'employé communal assure pendant les mois d'hiver la réfection de la cage d'escalier et des couloirs du bâtiment « école, salles associatives, salle des fêtes ».

-un atelier relaxation est proposé par le CLIC mais nécessiterait une contribution financière de la commune et des participants. Les personnes qui profitent actuellement de l'atelier sport-entretien ont été sondées et il n'est pas donné suite à la proposition d'atelier relaxation.

-Salah Hamouri a été libéré et viendra en France prochainement. Il pourra venir dans les deux communes qui l'ont fait citoyen d'honneur entre 2018 et 2019, Aubière et Montcel ; une cérémonie sera organisée le 10 avril à Montcel.

-La convention signée en 2018 avec l'A.P.A pour la fourrière animale sera réétudiée afin d'envisager la récupération des animaux en divagation en plus du gardiennage.

-Rythmes scolaires pour la rentrée 2019 : ce point sera ré-évoqué en conseil d'école puis en conseil municipal pour une décision en avril.

-Suite aux demandes de certains habitants, les municipalités de Montcel et Saint-Hilaire-la-Croix ont accepté de répondre à l'appel du Président de la République en organisant de manière conjointe LE GRAND DEBAT. Les dates retenues sont les suivantes :

*dimanche **10 février 2019 à 10h00** sur le thème « **la fiscalité et la dépense publique** » à **Saint-Hilaire-la-Croix** (salle Marcel Rougier / Prieuré)

*dimanche **3 mars 2019 à 10h00** sur le thème « **la transition écologique** » à **Montcel** (mairie)

*vendredi **8 mars 2019 à 19h00** sur le thème « **la démocratie et la citoyenneté** » à **Montcel** (mairie)

*dimanche **10 mars 2019 à 10h00** sur le thème « **l'organisation de l'Etat et des services publics** » à **Saint-Hilaire-la-Croix** (salle Marcel Rougier / Prieuré)

La parole est donnée au public.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance.